



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CORPORATION DE LA FÊTE DU PETIT VILLAGE
TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE REPENTIGNY
AU 435, BOULEVARD IBERVILLE À REPENTIGNY
LE 12 SEPTEMBRE 2011, À 19 h**

Présences :

Audrey Caron
Pierre-Paul Lachapelle
Régine Quintal

Gilbert Cinq-Mars
André Ménard
Nathalie Roberge

Sylvain Larouche
Pierre Pratte

Absences :

Lorraine Clément

Richard Gratton

Francine Payer

0.0 OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est ouverte à 19 h 10.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour avec modifications (voir l'ordre du jour corrigé en pièce jointe) est proposée par Régine Quintal, appuyée par Nathalie Roberge et approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2011

L'adoption du procès-verbal est proposée par Gilbert Cinq Mars, appuyée par Régine Quintal et approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

3.0 RÔLE DU VICE-PRÉSIDENT ET STRUCTURE D'ORGANISATION

- 3.1 **Membership** : Communication récente reçue de Richard Gratton, administrateur démissionnant pour cause de santé. Il est convenu que Pierre-Paul l'appellera puis accusera réception de sa démission par lettre;
- 3.2 **Rôle du VP et nomination** : Le CE recommande de ne pas laisser la responsabilité de la fête sur les épaules du VP. Toutefois des rôles ont été définis afin de clarifier les responsabilités de chacun.
- 3.3 **Nomination d'un VP** : pour pourvoir aux absences du président et voir à seconder le président. Personnes intéressées : Sylvain Larouche se propose compte tenu de la philosophie de gestion participative et collégiale. Sa candidature est donc proposée par Régine Quintal, appuyée par Pierre Pratte et approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.
- 3.4 **Structure de l'organisation** : Présentée par Sylvain qui une fois présentée au CE, nous transmettra les définitions finales qui tiendront compte des divers commentaires émis par les membres du CA.

Responsabilités principales :

- 1- *Responsable de programmation* : assure la planification et coordination des événements relatifs à l'animation de la fête;
- 2- *Responsable des communications et relations publiques* : assure la coordination des diverses activités d'information et promotion telles que information des résidents et diffusion d'info par site internet et réseaux sociaux, la gestion des relations médias, le lien avec élus, la meilleure planification des événements d'annonce;
- 3- *Responsable commandites et finances* : assure la planification budgétaire, la recherche de commanditaires et la gestion des finances;
- 4- *Responsable logistique* : assure la gestion des espaces de restauration, la sécurité, l'accueil, le montage et le démontage;
- 5- *Responsable des bénévoles* : assure la planification de la réalisation des activités de ressources bénévoles et rémunérées, l'entente des terrains, le recrutement et l'encadrement des bénévoles;
- 6- *Responsable de l'aspect de production du terroir* : assure la participation de marchands et ou producteur agro-alimentaire et artisanal

Structure :

Discussion quant à la pertinence de cette structure impliquant directement les membres du CA plutôt que le CA décide et que des comités opèrent. Est toutefois mentionné l'avantage de cette structure, compte tenu du peu de ressources disponibles et qu'en bout de piste ce sont les mêmes personnes qui travaillent au succès des opérations et de sa planification. Aussi, les membres du CA sont souvent mieux placés pour insuffler les actions de la philosophie et la culture de cette fête.

Rôles :

André demande qu'une fois que le CE ait déterminé plus en détails les rôles, que soit bien départagées les responsabilités de chacun des comités de l'animation et de la logistique. Il est aussi à considérer qu'advenant qu'un comité soit sous la responsabilité d'une personne qui n'est pas membre du CA, qu'un membre du CA parraine ce responsable.

Le CA s'assurerait au cours de ses réunions à ce que les responsables de comités désignés rendent compte de l'avancement de leur mandat. Parfois au cours de certaines rencontres du CA, la rencontre pourra se transformer en rencontre de travail sur des mandats spécifiques.

4.0 PARAMÈTRES DE LA FÊTE

4.1 Critères pour familles et entreprises à l'honneur :

Familles émérite : critères présentés par le Président (pièce jointe)

Concours Prix Agathe-de-St-Père : critères soumis par le Président (pièce jointe)

André propose la création d'un seul comité veillant à faire les recommandations de désignation de la famille et de l'entreprise à l'honneur, conformément à l'esprit du thème indiqué par le CA, appuyé par Gilbert et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

4.2 Thèmes 2012

Historique de la fête :

- 1ere fête (2006) : colonisation
- 2^e fête (2008) : pas de thème
- 3^e fête (2010) : 2^e guerre – 1940 à 1955

- *Suggestion de Régine* : agriculture pcq thème à la fois moderne et patrimonial.

- *Suggestion de Claude Ferland* : propose une période : 1912 pcq fête 100 ans en 2012 – donc avant la dernière guerre. 1851 à 1914. Beaucoup de matériel sur lesquels on peut se baser. L'espace occupé par la musique, la venue du gramophone, l'influence extérieure sur l'agriculture, l'évolution de l'agriculture : blé vs production laitière, culture de patates, producteurs vs autosuffisance; les règles d'hygiène, la fête de village, la visite du curé, la présence importante du marchand général (produits secs), le député qui fait campagne, l'établissement des maisons secondaires, foire agricole.

Régine mentionne que la participation de certains membres de l'Association du patrimoine agricole – de Lanaudière pourrait être bénéfique.

- Gilbert soulève la pertinence du thème du transport : train – chevaux – bateaux (report en 2014 selon l'avancement du train de banlieue)

- Pierre-Paul soulève aussi l'aspect villégiature : l'attrait pour la campagne et l'établissement de maisons secondaires.

Régine propose la période du début 20^e siècle – et que l'aspect de l'agriculture y soit particulièrement traité, appuyé par André et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Sylvain propose toutefois que le thème ne soit pas appliqué à toutes les activités de la programmation, mais qu'un accent soit apporté à une portion de la fête qui traitera de ce thème plus particulièrement, appuyé par Nathalie et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Sylvain propose pour préparer la programmation que M. Ferland vienne nous parler des années 1900 afin d'inspirer la créativité à la base de la programmation. Les membres du comité pour désigner la famille et l'entreprise pourront faire partie de cette rencontre, appuyé par Gilbert et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Formation du Comité : pour désigner la famille et l'entreprise à l'honneur

Modus operandi discuté :

M. Ferland pourra s'adjoindre des historiens de la région tels que Jean-René Thuot ainsi que des personnes compétentes en la matière. Ils pourront ainsi en s'inspirant du thème «L'agriculture au début du siècle» consulter des acteurs du milieu présents de génération en génération dans le petit village à la manière des mémoires vivantes l'an dernier, le tout afin de faire ressortir les familles qui pourraient être désignées selon les critères établis. La banque de noms de bénévoles honorés par l'Hebdo Rive-Nord peut aussi faire ressortir des familles engagées d'intérêt dans la ville de Repentigny.

Après discussion, Régine propose que le CE rencontre Claude Ferland et lui indique le modus operandi discuté, et qu'il propose les membres de son comité d'ici 1 mois, appuyé par Gilbert et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

5.0 COMMUNICATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

5.1 Lettre sera transmise à Connie par le président.

5.2 Lettre sera transmise aux membres de la Corporation. Préalablement, a secrétaire leur transmet le projet de lettre pour commentaires.

5.3 Rencontre à susciter avec la ville, afin de s'assurer de la collaboration du CA pour la fête et leur faire part de la décision en regard du Comité de Patrimoine.

5.4 **Comité Patrimoine :** Il est proposé par Nathalie, appuyé par Régine et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration que dès la formation de ce comité, qu'André Ménard soit le délégué de la Corporation sur ce comité. Le président transmettra une lettre à Claude Ferland. André nous informe que le comité n'est pas encore formé pour l'instant.

6.0 EXTRANET

Nathalie nous présente comment accéder en tant que membre du CA au site extranet et aux divers documents qui y seront archivés.

7.0 RÈGLEMENTS

Compte tenu des discussions qui ont eu cours sur la mission et les objectifs de la Corporation, Pierre-Paul soumet un projet de modification aux règlements afin de faciliter l'interprétation de ces derniers. Une copie des modifications aux règlements sera transmise aux membres pour consultation et ces modifications seront votées à la prochaine réunion.

Le Code d'éthique déjà adopté antérieurement est aussi déposé par Pierre-Paul afin que les membres du CA le ratifient et le signent conformément à nos obligations d'administrateurs.

Ces règlements et code d'éthique seront déposés lors de la prochaine assemblée générale pour adoption par les membres.

8.0 RÉUNION DES BÉNÉVOLES

Participation de Pierre-Paul Lachapelle et conjointe, Nathalie Roberge et conjoint, et Pierre-Paul verra à trouver 2 autres bénévoles.

9.0 QUESTIONS DIVERSES

- Expo St-Hyacinthe;
 - Liens avec autre fête.
- Reportées à la prochaine réunion.

10.0 PROCHAINE RÉUNION

Elle sera tenue le 17 octobre 2011 à 19 h à l'Hôtel de Ville.

11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Régine Quintal, appuyée par Nathalie Roberge et approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.
La séance est close à 21 h 40.

Pierre-Paul Lachapelle
Président

Nathalie Roberge
Secrétaire